



## Fiche d'information pour les associations de jeunesse : Echanges de compétences de young leaders des pays du Sud en Suisse

### Bon à savoir....

#### **Qu'est-ce cet échange de compétences exactement et quels sont les objectifs ?**

Des young leaders d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine viennent en Suisse pour deux mois et effectuent un stage auprès du CSAJ et d'une autre association de jeunesse.

A cette occasion, les young leaders font de nouvelles expériences, construisent un réseau, nouent des contacts et peuvent transmettre leurs connaissances et leurs compétences après leur retour dans leur pays à travers des manifestations au sein de leur association (capacity/institution building). Parallèlement, les organisations de jeunesse suisses profitent de la collaboration avec des young leaders du Sud : transmission de nouvelles méthodes de travail, établissement de contacts pour des projets futurs et échange d'expériences.

#### **Qui peut offrir un stage pour des young leader du Sud ?**

Des organisations de jeunesse suisses qui sont prêtes à accueillir et occuper un-e young leader pendant trois à cinq semaines.

#### **Que devons-nous pouvoir offrir au / à la young leader ?**

Les young leaders doivent être chargé-e-s de tâches claires et concrètes qui leur permettent d'apprendre et de bénéficier du stage. Pouvoir mener un bout de projet avec une autonomie dans les tâches à effectuer serait un avantage. Il est également important pour les stagiaires de bien connaître l'association et ses modes de fonctionnement, ainsi que d'avoir un aperçu des différents domaines d'activités. La préparation du stage demande aussi de tenir compte du fait que les young leaders parlent l'anglais et/ou le français. L'association devrait définir clairement un-e interlocuteur/trice pour le CSAJ et pour le/la stagiaire.

#### **Que recevons-nous du CSAJ ?**

Avant le début du stage, une séance commune permettra de clarifier les détails et de se présenter mutuellement. À votre demande, vous pouvez bénéficier d'autres soutiens et d'un accompagnement dans la planification et au cours du stage.

Le CSAJ prend en charge le logement, les repas, l'assurance et les frais de voyage du/de la stagiaire, mais ne peut pas faire de paiement à l'intention de l'association de jeunesse.

La personne responsable du projet au CSAJ est l'interlocutrice de premier ordre durant le stage.

#### **Quand auront lieu les stages ?**

En 2011, trois stages auront lieu en :

Mi Avril – mi-juin (2 stages)

Octobre – novembre (2 stage)

Vous pouvez indiquer vos préférences de dates pour des stages de 3 à 5 semaines durant ces périodes.

#### **Comment s'opère la sélection des stagiaires ?**

Les young leaders sont choisi-e-s par le CSAJ en collaboration avec les associations faîtières sur place. Les critères de sélection sont avant tout : la position au sein de l'association de jeunesse, le rôle de multiplicateur/trice (effet rétroactif) et les connaissances linguistiques (anglais ou français).



### **Pouvons-nous participer au choix des young leaders ?**

Vous pouvez indiquer vos préférences quant au profil du/de la stagiaire. Nous essayerons de respecter vos préférences dans la mesure du possible.

### **Qu'en est-il de la situation juridique ?**

Le CSAJ est responsable de l'assurance des stagiaires. Une convention est signée par le CSAJ et les associations de jeunesse avant le début du stage.

### **Que se passera-t-il après le stage ?**

A la fin du stage, vous devez rédiger un bref rapport d'expérience en y incluant les majeures leçons apprises, des propositions d'amélioration et des initiatives futures. Ce rapport fera l'objet d'une discussion lors d'un entretien de clôture.

### **Avec qui prendre contact si j'ai des questions ?**

Pour toute question en lien avec le stage ici en Suisse, le CSAJ est à votre entière disposition : Céline Minder, Collaboratrice du projet, CSAJ, [celine.minder@csaj.ch](mailto:celine.minder@csaj.ch), 031 326 29 26.